

Personnes présentes :

Comité directeur actuel du CD21 : Emilie HATTE, Fred PIERRARD, Jean Claude PITAUD
Golf de BEAUNE : Alessandro LEONARDI
AS du Golf de BEAUNE : Jean Louis GUEYTAT
Golf de QUETIGNY : Kenny JUILLET
AS du Golf de QUETIGNY : Jean Claude MOUILLESEAUX
Golf de La CHASSAGNE : Christelle MAIROT
Ligue de Bourgogne Franche Comté : Claude SCHATZ
Futurs membres du nouveau comité directeur : Denis PLEUX et Claudine SCHATZ

Objet de l'AG : Election du nouveau bureau directeur du CD21

. Suite à la démission des membres de l'ancien bureau directeur
Emilie HATTE, Fred PIERRARD, Christine SUTY-MAUNY, Dominique CORTOT.

Une liste est présentée à la Ligue de Bourgogne Franche Comté, les documents ont été fournis à la ligue.

Tête de liste : Jean Claude PITAUD
Secrétaire : Claudine SCHATZ
Trésorier : Denis PLEUX
Commission Sportive : Martine DARMIGNY

Jean Claude PITAUD explique rapidement le fonctionnement et les objectifs du CD21.

Une série de documents à été fourni aux futurs membres du bureau directeur sur ce fonctionnement

Compétitions : Challenge des écoles de golf et championnat départemental en partenariat avec les golfs du département.

Scolaires : Journées scolaires en partenariat avec USEP21 et les golfs du département.

Fonctionnement financier du CD21. Recettes cotisations des AS et des Golfs et Subventions Ligue.

Et ensuite avec l'aide de Fred PIERRARD et Claude SCHATZ répond aux différentes interrogations et questions émanant des personnes présentes.

Les responsables d'AS et de Golfs demandent qu'on leur communique les documents de fonctionnement du CD21.

Les 5 membres actifs présents sont appelés à voter et à émarger sur la feuille de présence de l'AG.

La liste du nouveau bureau directeur est acceptée à l'unanimité des membres actifs présents.

Reste en suspens : Fred doit me transmettre :
Transmission du compte FACEBOOK
Transmission du compte SERVICE PUBLIC
Accès au site de la ligue
Transmission des éléments de trésorerie.

Claude SCHATZ prend la parole et évoque l'éventualité de la transformation du CD21 en Comité territorial regroupant La Cote d'Or, l'Yonne et la Nièvre.